Pétro-Canada—Loi

A mon avis, le député de Capilano (M. Huntington) a défini de façon très exacte les activités d'Air Canada par rapport au secteur privé, même si CP Air n'a qu'un accès limité aux routes intérieures. Le rendement et l'efficacité de toute société de la Couronne sont bien inférieurs à ceux des sociétés privées du même domaine et, comme l'a signalé mon collègue de Central Nova, seule la capacité de perdre de l'argent des sociétés de la Couronne est supérieure à celle des entreprises privées.

J'ai entendu de nombreux discours au cours du débat et j'en ai lu d'autres. Il me semble que bon nombre de députés de l'autre côté supposent que la société de la Couronne résoudra la plupart des problèmes du Canada relatifs aux combustibles fossiles et permettra au gouvernement fédéral de traiter de façon plus énergique avec les provinces productrices et les sociétés multinationales.

Ils prétendent que la société sera le principal facteur de l'autarcie du Canada et de son progrès technique dans le domaine de l'énergie. Un député, celui de Peel-Dufferin-Simcoe (M. Milne), si je ne m'abuse, a signalé que la société serait le principal fournisseur de pétrole et posséderait beaucoup de nouvelles connaissances techniques. En outre, les ministériels affirment que la société contribuera pour beaucoup à fournir de l'énergie à bon compte.

Ils affirment aussi que le gouvernement doit établir une société des pétroles pour empêcher les hausses de prix. A mon avis, cet argument est faux et simpliste; il suffit d'examiner toute société de la Couronne pour constater que ses services ne sont pas plus efficaces que ceux d'une société privée. Dans la plupart des cas, une société de la Couronne est encore plus inefficace par le fait même qu'elle reçoit de généreuses subventions publiques. Le mieux que l'on puisse dire de ces arguments, c'est qu'ils sont purement théoriques.

L'analyse superficielle que certains députés ont faite des problèmes énergétiques me décourage. Il semble que l'on veuille bien plus protéger une doctrine politique que régler les problèmes énergétiques. Si nous voulons être honnêtes, nous devons admettre que nos prix ne devraient pas et ne peuvent pas être très différents du prix mondial. C'est une des raisons pour lesquelles une conférence nationale de l'énergie commence cette semaine à Ottawa. Notre autonomie est étroitement liée à nos possibilités et à nos activités en matière de prospection; elles sont négligeables pour le moment. Si le climat politique et économique ne change pas, la prospection demeurera négligeable. On nous dit que pas moins de 50 tours de forages ont quitté le Canada l'an dernier en raison du climat politique et de la confusion créée par le gouvernement fédéral. Le nombre de tours de forage continue à diminuer en 1975 et 75 p. 100 d'entre elles ont quitté le Canada pour des marchés plus profitables, à l'étranger; nous connaissons ainsi une pénurie.

• (2120)

La sécurité de l'offre est en fait l'aspect le plus important des mesures que nous prenons pour répondre à nos besoins énergétiques. Si ce bill assurait d'une façon ou l'autre la sécurité de l'offre, il mériterait peut-être d'être appuyé. Je prétends toutefois que ce ne sera pas le cas; nous devons nous attaquer au problème de la prospection. Nous avons le choix entre prospecter et ne pas prospecter, et je doute que le bill à l'étude offre une initiative, des stimulants ou une orientation nouvelle à la prospection et à la mise en valeur.

Un des éléments principaux de nos efforts en vue de résoudre le problème énergétique consiste bien entendu

pour le gouvernement fédéral à jouer un rôle plus positif dans l'élaboration d'une politique énergétique nationale qui soit efficace, réaliste et générale. Il faut créer des conditions favorables à la prospection et au développement car c'est une chose qui nous a fait défaut depuis 12 à 18 mois.

Comme je le disais au début, le débat sur le présent bill a suscité beaucoup d'excellents discours comme ceux des députés de Don Valley (M. Gillies), de Regina-Est (M. Balfour) et de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton). J'aimerais mentionner celui du secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Foster). J'ai trouvé certains de ses propos assez amusants parce qu'à mon avis, ils auraient mieux convenu à un néo-démocrate qu'à un libéral. D'après lui, l'entreprise privée ne peut plus remplir les conditions qu'on exige d'elle. Je ne sais pas comment interpréter ces propos, mais s'il suggère que nous vivons à une époque tellement technologique que seule une entreprise d'État peut relever les défis de l'heure, sachez alors, madame l'Orateur, qu'il reste peu d'espoir pour notre pays.

J'estime que le député a tort. Son affirmation est insensée et illogique parce que, si nous considérons à la fois le passé et le futur, nous nous rendons compte que nos plus belles réalisations scientifiques et technologiques n'ont pas été le fait d'entreprises publiques, mais plutôt celui d'un secteur privé plein de ressources, d'initiatives et de dynamisme. Tout cela est possible à condition que le climat soit favorable et qu'il n'y ait pas d'intervention inopportune de la part du gouvernement; en d'autres mots, à condition que le gouvernement ne vienne pas entraver indûment le processus.

Je prétends que, dans un climat approprié, l'entreprise privée peut continuer à réaliser des progrès importants dans les domaines scientifiques et technologiques. Les gouvernements ont tendance à restreindre et à intervenir trop souvent—notamment le gouvernement actuel—au lieu de favoriser l'initiative dont j'ai parlé.

Le secrétaire parlementaire a également dit que les discours des députés de l'opposition durant le présent débat étaient peu solides. Le secrétaire parlementaire n'a pas écouté attentivement et je lui conseille de lire certains discours, car des propositions positives ont été formulées et des avertissements sérieux ont été lancés, notamment par le député de Rocky Mountain (M. Clark).

Comme d'autres députés l'ont signalé, le bill dont nous sommes saisis accorde un mandat étendu à Pétro-Canada. Il lui accorde tout d'abord l'autorisation d'explorer, d'aménager, et d'exploiter des gisements de pétrole et de gaz au Canada et à l'étranger. A mon avis, il ne tient pas compte de plusieurs faits.

Le gouvernement canadien, nous le savons tous, se livre déjà à des travaux d'exploration et d'exploitation sous les auspices de Panarctic et de Syncrude. Pétro-Canada répétera seulement ces efforts et, comme de nombreux députés l'ont signalé, elle accroîtra les possibilités d'emploi pour de nombreux amis libéraux qui, je sais, trouveront un agréable refuge dans l'administration de cet organisme. On a laissé entendre que le ministre lui-même tenterait d'obtenir le poste de président de cette nouvelle société. En outre, la plupart des terres qui sont censées contenir de nouveaux gisements importants de pétrole et de gaz sont déjà concédées. Le ministre a déclaré en outre qu'en raison des occasions attrayantes de placements et des possibilités géologiques à l'étranger, l'entreprise privée restreindra son activité au Canada. Je soutiens que s'il croit vraiment